PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

BANQUE SOLFEA

Société anonyme au capital de 36 416 000 €
Siège social : 49, avenue de l'Opéra, 75002 Paris
562 059 832 R.C.S. Paris

Documents comptables annuels approuvés par l'assemblée générale du 26 avril 2012

I. – Bilan au 31 décembre 2011

(En euros.)

Actif	31/12/2011	31/12/2010
Caisse, banques centrales, CCP	55 625 710,40	28 821 658,17
Effets publics et valeurs assimilées	0,00	0,00
Créances sur les établissements de crédit	155 236 758,66	110 370 777,21
Opération avec la clientèle	628 924 254,65	552 778 724,94
Obligations et autres titres à revenu fixe	0,00	0,00
Actions et autres titres à revenu variable	0,00	0,00
Participations et autres titres détenus à long terme	164 452,59	164 452,59
Parts dans les entreprises liées	0,00	0,00
Crédit-bail et location avec option d'achat	0,00	0,00
Location simple	14 591 151,35	20 802 358,47
Immobilisations incorporelles	5 204 491,72	2 494 482,42
Immobilisations corporelles	325 553,25	265 807,35
Capital souscrit non versé	0,00	0,00
Actions propres	0,00	0,00
Comptes de négociation et de règlement	0,00	0,00
Autres actifs	14 429 856,34	11 543 073,12
Comptes de régularisations	1 170 640,55	1 027 193,73
Total de l'actif	875 672 869,51	728 268 528,00

Bilan passif	31/12/2011	31/12/2010
Banques centrales, CCP	0,00	0,00
Dettes envers les établissements de crédit	0,00	34 781 748,97
Opérations avec la clientèle	1 600 332,31	3 140 954,24
Dettes représentées par un titre	763 607 011,86	580 402 974,70
Autres passifs	3 504 093,98	2 839 419,38
Comptes de régularisation	27 512 129,74	24 928 133,81
Comptes de négociation et de règlement	0,00	0,00
Provisions pour risques et charges	8 639 219,88	9 756 540,29
Dettes subordonnées	15 001 989,57	15 001 678,33
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	1 000 000,00	1 000 000,00
Capitaux propres (hors FRBG)	54 808 092,17	56 417 078,28
Capital souscrit	36 416 000,00	36 416 000,00

Primes d'émission	4 950,68	4 950,68
Réserves	3 643 042,12	3 643 042,12
Ecart de réévaluation	0,00	0,00
Provisions réglementées et subventions d'investissement	0,00	0,00
Report à nouveau (+/-)	13 400 186,42	13 391 583,92
Résultat de l'exercice	1 343 912,95	2 961 501,56
Total du passif	875 672 869,51	728 268 528,00

Hors bilan	31/12/2011	31/12/2010
Engagements donnés	69 787 598,39	60 627 746,82
Engagements de financement	69 352 061,31	60 192 209,74
Engagements de garantie	435 537,08	435 537,08
Engagements sur titres	0,00	0,00
Engagements reçus	157 611 000,00	120 757 300,00
Engagements de financement	125 000 000,00	100 000 000,00
Engagements de garantie	32 611 000,00	20 757 300,00
Engagements sur titres	0,00	0,00

II. – Compte de résultat

(En euros.)

	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts et produits assimilés	34 544 815,01	31 516 878,73
Intérêts et charges assimilées	-15 386 704,13	-13 439 870,64
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	3 664,15	3 490,81
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	0,00	0,00
Produits sur opérations de location simple	5 267 423,70	7 015 797,55
Charges sur opérations de location simple	-6 165 629,62	-6 817 294,05
Revenus des titres à revenu variable	533,20	261,16
Commissions (produits)	746 089,64	798 606,79
Commissions (charges)	-498 731,05	-612 412,72
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	0,00	0,00
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	0,00	8 868,10
Autres produits d'exploitation bancaire	5 018 425,47	6 526 505,64
Autres charges d'exploitation bancaire	-311 680,97	-2 568 065,87
Produit net bancaire	23 218 205,40	22 432 765,50
Charges générales d'exploitation	-14 602 741,57	-14 382 087,27
Dotations aux amortissements et provisions sur immobilisations incorporelles et corporelles	-375 430,09	-607 375,29
Résultat brut d'exploitation	8 240 033,74	7 443 302,94
Coût du risque	-5 568 210,79	-4 343 131,32
Résultat d'exploitation	2 671 822,95	3 100 171,62
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	0,00	0,00
Résultat courant avant impôt	2 671 822,95	3 100 171,62
Résultat exceptionnel	-34 423,00	0,00
Impôt sur les bénéfices	-1 293 487,00	-828 410,00
Dotations / reprises de FRBG et provisions réglementées	0,00	689 739,94
Résultat net	1 343 912,95	2 961 501,56

III. – Annexes aux comptes

I. – Principes comptables et méthodes d'évaluation

Contexte d'arrêté
La crise financière qui sévit depuis plusieurs mois a conduit la Banque Solfea à renforcer les procédures de suivi des risques, notamment de crédit et de liquidité, inhérents à son activité. Cet environnement de crise et de volatilité extrême des marchés a été pris en considération par la Banque Solfea dans les estimations telles que les provisions appliquées aux encours de la clientèle et dans le suivi de ses capacités de refinancement, notamment par le biais des lignes de trésorerie confirmées ayant fait l'objet d'une renégociation au cours de l'exercice.
Principes généraux retenus
Le bilan, le compte de résultat et l'annexe sont publiés conformément aux dispositions du règlement n° 99-04 du 23 juin 1999 modifié par les règlements n° 2000-03 et 2004-16 du Comité de la Réglementation Comptable, relatifs à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des établissements de crédit.
La Banque Solfea clôture son exercice social le 31 décembre.
Les comptes de la Banque Solfea sont intégrés proportionnellement dans les comptes du groupe GDF Suez ainsi que dans les comptes de Laser Cofinoga.
Principaux changements de méthode comptable
Les comptes 2011 de la Banque Solfea n'intègrent pas de changements de méthode comptable.
En application du règlement CRC 2005-04 du 3 novembre 2005, et afin d'assurer la comparaison avec les états financiers 2005, les termes « provisions pour dépréciations et provisions pour risques et charges » utilisés dans les présents états financiers, correspondent respectivement aux termes « dépréciations et provisions » tels que prévus dans le règlement susvisé.

Note 1. – Crédits à la clientèle

Les crédits à la clientèle sont inscrits à l'actif du bilan à leur valeur nominale.
Les crédits à la clientèle portés au bilan comprennent : le capital restant dû à la date d'arrêté, auquel s'ajoutent les intérêts, indemnités et primes d'assurances échus, ainsi que ceux qui sont courus et non échus à cette même date.

Classement comptable des crédits à la clientèle
Conformément au règlement CRC 2002-03, les crédits à la clientèle sont constitués des catégories suivantes :
— les encours restructurés à des conditions hors marché : ce sont des encours Neiertz dont le plan est à jour ;
— les créances douteuses : créances pour lesquelles une échéance au moins est impayée depuis plus de trois mois. Par exception à cette règle, d'une part les crédits immobiliers assortis de garanties bancaires ne sont transférés en créances douteuses qu'après six mois d'impayés, d'autre part les crédits accordés aux collectivités locales ne le sont qu'après neuf mois ;
— les créances douteuses compromises : créances présentant un caractère irrécouvrable confirmé.
Provisionnement du risque de crédit et des pertes de marge future
De façon générale, le système de couverture du risque de crédit est fondé :
— sur une approche collective des créances clients, compte tenu du caractère non significatif des créances prises individuellement et de leurs caractéristiques communes en terme de risque de crédit ;
— sur des probabilités de récupération aux différentes étapes du recouvrement.
Le montant des provisions est obtenu par application d'une modélisation statistique des flux de recouvrement et de pertes en intégrant tous les mouvements possibles entre les différentes strates, sur la base des données historiques observées.
Les données historiques observées des flux de recouvrement et de pertes sont mises à jour périodiquement et sont segmentées selon le type de produits commercialisés par la banque, de façon à tenir compte de leurs spécificités.
Conformément au CRC 2002-03, depuis l'exercice 2005, les provisions pour risque de crédit sont calculées en tenant compte d'une actualisation, au taux d'origine des contrats clients, des flux de recouvrement attendus de capital et d'intérêt. De ce fait, aux provisions pour risques de crédit avérés, s'ajoute dorénavant une provision pour perte de marge future, due à l'effet de l'actualisation des flux de recouvrement attendus. A noter que :
— l'impact de l'actualisation, calculé au moment du déclassement douteux de la créance, est doté en coût du risque en « provision pour perte de marge future » ;
— l'impact de la désactualisation est ensuite intégré dans le Produit Net Bancaire en « reprise de provision pour perte de marge future ».
Les créances restructurées Neiertz dont les plans sont à jour figurent parmi les créances saines. En application du règlement CRC 2002-03, le portefeuille de créances restructurées Neiertz dont les plans sont à jour donne lieu au calcul d'une décote d'intérêt résultant du différentiel entre le taux d'intérêt d'origine du client et le taux de la restructuration. Depuis l'exercice 2011, suite aux évolutions réglementaires introduites par la loi Lagarde, ces créances font également l'objet d'un provisionnement calculé selon une méthodologie statistique similaire à celle appliquée sur les autres encours.
Principe de calculs en mode statique (méthode dite des échéanciers) Deux décotes sont calculées indépendamment pour les strates contentieux et surendettement, le principe de calcul consiste à calculer la décote en actualisant les cash flows sur la durée de gestion.

Note 2. – Opérations sur titres

Les règles de comptabilisation des opérations sur titres sont conformes aux dispositions du règlement 90-01 modifié par le règlement 2005-01 du Comité de la Règlementation Comptable et de l'instruction 90-03 de la Commission Bancaire.
La répartition des titres entre les trois catégories de portefeuille (transaction, placement et investissement) est faite en fonction de l'intention initiale d'utilisation des titres. Cette intention est identifiée dans le système d'information comptable dès leur acquisition.

Note 3. – Titres de participation et titres de l'activité de portefeuille

Les titres de participation sont des titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'établissement de crédit.
Ces titres sont comptabilisés au coût historique. Les frais accessoires à l'achat et à la vente sont enregistrés en charges d'exploitation.
Les titres de participation font l'objet individuellement de provisions pour dépréciation lorsque la valeur arithmétique est inférieure au coût d'acquisition.
Les revenus de ces titres sont classés dans les produits des titres à revenu variable. Les résultats de cession et les mouvements de provisions pour dépréciation ou risque sont compris dans le gain ou la perte sur opérations de portefeuille de placement.

Note 4. – Crédit bail et location simple

Les immobilisations destinées à la location sont enregistrées comme suit :
— la valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'acquisition à l'entrée des biens dans le patrimoine ;
— la méthode d'amortissement retenue est de type linéaire ;
— lorsque la valeur nette des immobilisations excède la valeur de l'encours financier des contrats qui lui sont rattachés, une provision pour réserve latente négative est comptabilisée.

Note 5. – Les sociétés en participation

La Banque Solfea est gérant de sociétés en participation.
On distingue deux types de sociétés en participation :
— des sociétés en participation d'exploitation ;
— des sociétés en participation de syndication.
Les sociétés en participation d'exploitation ont pour objet d'assurer la gestion de contrats de fourniture d'énergie. Ces contrats garantissent aux clients une économie financière sur leurs dépenses d'énergie. En sa qualité de gérant, la Banque Solfea intègre dans ses comptes la comptabilité de ces sociétés (cf. note 26) ce qui n'induit aucun impact en terme de résultat.
Les sociétés en participation de syndication ont pour objet d'acquérir en indivision avec d'autres loueurs des biens d'équipement mis à la disposition des exploitants. Chaque participant intègre dans ses comptes la quote-part lui revenant.

Note 6. – Titrisation

Fonds Commun de Créances Apigaz
Une convention de transmission de créances a été conclue entre Gaz de France et Solfea simultanément à une convention de cession de créances entre Solfea et le Fonds. Ces conventions sont étroitement liées. Solfea agit uniquement en qualité d'intermédiaire et ne supporte ni les risques liés au transfert des créances, ni les risques liés à la qualité des créances transférées. Ces opérations se traduisent par une neutralité comptable pour la Banque Solfea.

Note 7. – Immobilisations d'exploitation

Les immobilisations propres figurent au bilan à leur prix d'acquisition. Elles sont amorties en fonction de leurs durées estimées d'utilisation, soit principalement :

Immeubles	15 ans en linéaire
Agencements	10 ans en linéaire
Mobilier	10 ans en linéaire
Matériel informatique	3 ans en linéaire
Logiciels informatiques	3/7 ans en linéaire

Les immobilisations incorporelles non amortissables font l'objet, le cas échéant, de provisions pour dépréciation.

Note 8. – Engagements en matière de retraite (cf. note 17)

L'accord du 13 septembre 1993 a modifié le régime de retraite de la profession bancaire, par adhésion des établissements de l'Association Française des Banques aux régimes ARRCO et AGIRC. Cet accord prévoit notamment le paiement des compléments de pension pour les droits acquis par le personnel présent au 31 octobre 1993. Les calculs effectués en janvier 2006 permettent d'indiquer que les réserves de la CRPB au 31 décembre 2005 couvrent les dépenses futures et qu'aucun engagement à l'égard de la CRPB ne doit être pris en compte au titre du complément bancaire.
Les engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et de médailles du travail sont provisionnés. Ces engagements sont évalués selon la méthode rétrospective, sur la base des droits acquis pour l'ensemble du personnel à contrat à durée indéterminée, en fonction d'un taux de rotation du personnel et des salaires futurs actualisés.

Note 9. – Fonds pour risques bancaires généraux

La Banque constitue un fonds pour risques bancaires généraux conformément au règlement 90-02 du CRB. Les variations sont constatées en compte de résultat par dotation ou reprise.

Note 10. – Instruments financiers à terme

Les instruments financiers à terme font l'objet d'une classification en fonction de l'intention exprimée par l'établissement dès l'origine.
Les swaps de taux d'intérêts sont répartis en deux catégories :
— la macro-couverture pour couvrir le risque global de taux de la banque ;
— la micro-couverture pour l'adossement des émissions de Titres de Créances Négociables (TCN). Les soldes des charges et produits de chaque opération sont inscrits, dans la rubrique « produits ou charges assimilés ».
Les engagements correspondant à ces opérations sont enregistrés pour la valeur nominale des contrats dans les comptes de hors bilan. Les résultats dégagés sur opérations de couverture sont comptabilisés prorata temporis de manière identique aux résultats enregistrés sur l'élément couvert.
Les primes sur instruments financiers conditionnels, enregistrées au bilan lors de la souscription, sont étalées sur la durée de vie de l'élément sous-jacent lorsque, à l'échéance, les options sont exercées. Dans le cas contraire, elles sont immédiatement enregistrées en charges dans leur totalité.
L'ensemble des instruments financiers de couverture est contracté sur les marchés de gré à gré. Les contreparties sont des banques de premier plan.

Note 11. – Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

Les frais d'émission font l'objet d'un étalement sur la durée des emprunts. Les primes d'émission au-dessous et au-dessus du pair sont enregistrées selon les mêmes modalités d'étalement que les frais d'émission.
Compte tenu de ses caractéristiques d'émission, le prêt subordonné perpétuel (TSDI) émis, en euros, par la banque est classé en dettes subordonnées.
Les intérêts sont calculés au taux Euribor trois mois augmenté d'une marge de 100 points de base par an.

Note 12. – Créances et dettes - Durées restant à courir

(En milliers d'euros.)	Moins de 3 mois	De 3 mois à 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total 2011	Total 2010
Dettes	368 949	358 447	37 813	15 000	780 209	633 327
Dettes envers les établissements de crédit	-	-	-	-	0	34 782
Opérations avec la clientèle	1 040	447	113	-	1 600	3 141
Dettes représentées par un titre *	367 907	358 000	37 700	-	763 607	580 403
Emprunts subordonnés	2	-	-	15 000	15 002	15 002

Créances	198 133	115 615	261 087	216 027	790 862	674 522
Créances sur les établissements de crédit	155 237	-	-	-	155 237	110 371
Crédits à la clientèle	42 033	113 115	257 749	216 027	628 924	552 779
Crédit-bail et location (valeur financière)	863	2 500	3 338	-	6 701	11 372

* Certificats de dépôt pour 567 000 K€, BMTN pour 192 700 K€, créances rattachées pour 3907 K€.

Note 13. – Créances sur la clientèle

(En milliers d'euros.)	2010	2011
Crédits à la clientèle et créances rattachées	541 139	618 132
Trésorerie	57 478	45 428
Crédits à l'équipement	534	227
Crédits à l'habitat	483 110	572 469
Autres financements	8	0
Autres sommes dues à la clientèle	10	8
Comptes ordinaires	0	0
Total créances saines	541 139	618 132
Créances douteuses	21 249	23 071
Dont douteux compromis	16 101	15 528
Provisions	-9 610	-12 278
Dont provisions sur douteux compromis	-4 953	-6 368
Total	552 779	628 924

Note 14. – Créances sur la clientèle par nature d'emprunteur

(En milliers d'euros.)	2010	2011
Crédits à la clientèle		
Sociétés non financières	42 462	54 914
Entrepreneurs individuels	68	52
Particuliers	494 866	559 341
Administrations privées (syndicats de copropriété...)	14 522	13 564
Administrations publiques	25	13
Créances rattachées	836	1 041
Total	552 779	628 924
Activités de crédit-bail et de location		
Sociétés non financières	20 623	14 458
Entrepreneurs individuels	-	-
Entreprises d'assurance et de capitalisation	-	-
Administrations privées	-	-
Administrations publiques	-	-
Créances rattachées	179	134
Total	20 802	14 591

Note 15. – Actif immobilisé

(En milliers d'euros.)	Valeurs brutes				Amortissements - Provisions				Valeurs nettes	
	2010	Augmentations	Diminutions	2011	2010 *	Augmentations	Diminutions	2011	2010	2011
Titres de participations	160			160	-	-	-	0	160	160
Actions et autres titres à revenu variable	5	-	-	5	-	-	-	-	5	5
Total immobilisations financières	165	-	-	165	0	-	-	0	165	165
Immobilisations incorporelles (*)	6 796	113	71	6 838	5 983	269	70	6 182	814	657
Immobilisations incorporelles en cours (**)	1 682	2 866		4 548	-	-		-	1 682	4 548

Immobilisations corporelles	1 455	166	263	1 358	1 190	106	263	1 033	265	325
Immobilisations corporelles en cours	0			-	-	-	-	-	-	-
Total immobilisations	9 933	3 145	334	12 744	7 173	375	333	7 215	2 761	5 530
Total actif immobilisé	10 098	3 145	334	12 909	7 173	375	333	7 215	2 926	5 695

(*) Logiciels informatiques.
(**) Refonte du système d'information dont la mise en place est prévue pour 2013.

Note 16. – Provisions pour risques et charges

(En milliers d'euros.)	2010	Dotations	Reprises	2011
Corrections de valeur des créances et hors bilan				
Provisions pour risques sur la clientèle	0	-	-	0
Provisions pour réserve latente de crédit bail, location	9 251	0	1 495	7 757
Autres provisions d'exploitation	0	299		299
Sous-total	9 251	299	1 495	8 055
Provisions à caractère exceptionnel (cf. note 8)	0	-		0
Provisions pour médailles du travail (cf. note 8)	281	19		300
Provisions pour indemnités de départ à la retraite (cf. note 8)	225	59		284
Total	9 757	377	1 495	8 639

Note 17. – Engagements en matière de retraite

Le montant des engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite vis-à-vis du personnel, comptabilisé en charges pour la première fois en application en 2004 de la recommandation CNC 2003-R01 du 1er avril 2003, représente en 2011 une provision de 283 615 €.
Le montant des engagements en matière de médailles du travail vis-à-vis du personnel, comptabilisé en charges pour la première fois en application en 2004 de l'avis CNC 2004-05 du 25 mars 2004, représente en 2011 un engagement de 300 168 €.

Note 18. – Comptes de régularisation actif et débiteurs divers

(En milliers d'euros.)	2010	2011
Autres actifs	11 543	14 430
Créances sur Etat	59	1
Eco-PTZ créances sur Etat	8 221	12 358
Factures à recevoir	2 517	1 375
Quote-part résultat SEP	-	85
Dépôt de garantie sur loyers	192	193
Divers	554	418
Comptes de régularisation	1 027	1 170
Intérêts courus sur contrats de couverture		15
Charges constatées d'avance	351	329
Produits à recevoir	642	815
Divers	34	11

Note 19. – Comptes de régularisation passif et créditeurs divers

(En milliers d'euros.)	2010	2011
Autres passifs	2 839	3 504
Créditeurs divers dont organismes sociaux	1 606	1 766
Crédit fournisseur	36	25
Taxe sur la valeur ajoutée	303	235
Impôt sur les sociétés	17	1 392
Quote-part résultat SEP	877	85
Comptes d'associés sur sociétés en participation	0	0
Comptes de régularisation	24 928	27 512

Produits constatés d'avance		
Bonifications	13 632	13 807
Crédits d'impôts sur Eco-PTZ	7 169	11 159
PPPR	10	8
Charges à payer	1 413	816
Intérêts courus sur opérations de couverture	2 703	1 720
Créditeurs divers	1	2

Note 20. – Evolution des capitaux propres et assimilés

(En milliers d'euros.)	2010	Augmentation	Diminution	2011
Capital souscrit	36 416	-	-	36 416
Réserves, primes d'émission	3 648	-	-	3 648
Report à nouveau	13 392	8		13 400
Sous-total	53 456	8	0	53 464
Résultat de l'exercice	2 961	1 344	2 961	1 344
Provisions réglementées	0	-	-	0
Capitaux propres	56 417	1 352	2 961	54 808
Autres éléments				
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)	1 000	0	-	1 000
Dettes subordonnées	15 002	2	2	15 002

Le capital est composé de 7 770 787 actions ordinaires détenu à 54,81 % par COGAC et à 44,85 % par Laser Cofinoga.
La valeur nominale de l'action est de 4,686.
Le personnel de la banque ne détient aucune action de la société.

Note 21. – Contrats d'échange de taux d'intérêt

(En milliers d'euros.)	Micro couverture	Macro couverture
Opérations de gré à gré		
Swaps emprunteurs à taux fixe	-	529 000
Swaps prêteurs à taux fixe		-

Durées résiduelles	<= 1 an	> 1 an <= 5 ans	> 5 ans
Macro	164 000	305 000	60 000
Micro		-	-

Risques de crédit sur instruments financiers à terme - Contrats de taux d'intérêt

Valorisation du portefeuille de macro couverture (en milliers d'euros)	-12 988
(Mark to Market avec coupons courus)	
Valorisation du portefeuille de micro couverture (en milliers d'euros)	0
(Mark to Market avec coupons courus)	

Instruments financiers à terme - Contrats de taux d'intérêt par rang de cotation de crédit long terme (S&P/Moody's)

	Jusqu'à 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
AA	3,66 %		
A	96,34 %	100,00 %	100,00 %
BBB			
Non coté			
Total	100,00 %	100,00 %	100,00 %

Note 22. – Impôt sur les bénéfices de l'exercice 2011

(En milliers d'euros.)	2010	2011
Bénéfice comptable	4 119	3 116
Dotations / Reprises sur réserve latente crédit-bail et location	-879	-1 495
Reprise risques généraux	-690	0
Crédit impôt produits Eco-PTZ	187	895
Dotations surendettés	0	1 472
Solde des autres déductions et réintégrations	698	1 232
Résultat fiscal net d'impôt	3 435	5 220
Impôt sur les sociétés	-1 157	1 772
Crédit impôt sur eco PTZ	329	470

Note 23. – Commissions

(En milliers d'euros.)	2010	2011
Commissions de service pour compte de tiers	17	
Commissions sur opérations clientèle	781	746
Total commissions reçues	798	746
Commissions sur opérations de trésorerie et d'emprunt	105	104
Commissions sur opérations clientèle	507	395
Total commissions versées	612	499

Note 24. – Charges générales d'exploitation

(En milliers d'euros.)	2010	2011
Frais de personnel	6 668	6 958
Salaires, intéressement	4 086	4 203
Charges sociales et retraites	2 176	2 212
Impôts et taxes sur rémunérations	406	544
Autres frais administratifs	7 714	7 644
Impôts et taxes	353	354
Action commerciale	2 086	1 867
Informatique	1 493	1 709
Services extérieurs	3 782	3 714
Total	14 382	14 602

Note 25. – Coût du risque

(En milliers d'euros.)	2010	2011
Dotations aux provisions	3 949	3 447
Sur créances douteuses		
Trésorerie		
Clientèle	3 949	3 447
Sur crédit bail et location	0	0
Reprises de provisions	-849	-779
Sur créances douteuses		
Clientèle	-849	-779
Sur crédit bail et location	0	0
Créances irrécupérables passées à pertes	1 354	3 025
Eco-Ptz pertes CI		

Récupération sur créances amorties	-111	-126
Solde net	4 343	5 568

Note 26. – Effectif par catégorie (hors personnel intérimaire)

Effectif moyen	2010	2011
Cadres	45,76	45,06
N/cadres	48,18	47,53
Total	93,94	92,59

Note 27. – Engagements (en milliers d'euros)

Engagements donnés
Engagements de financement
Les engagements donnés figurant au hors-bilan représentent le montant des crédits que la banque s'est engagée à financer.
Les conditions de l'offre préalable de crédit ne sont valables que 15 jours .Le crédit devra être mis en place dans les quatre mois suivant « la date d'acceptation » de l'offre par le client pour les dossiers hors eco ptz, pour les dossiers aidés par l'état le délai de mise en place est de deux ans.

Engagements de garantie
Dans le cadre de l'exécution de travaux consentis à travers des concessions octroyées, des garanties de caution ont été données à notre clientèle.
Engagements reçus
Engagements de financement
Ce sont des lignes de trésorerie confirmées reçues de banques dont l'échéance est en 2012 de 20 M€, 2013 de 80 M€.
25 M€ de certificats de dépôt ont été négociés en 2011 pour une mise en place au 3 janvier 2012.
Les actionnaires ont accordé en 2011 une ligne de trésorerie de 350 M€.
Engagements de garantie
Des garanties de bonne fin sur des prêts clientèle ont été données par des établissements bancaires.

Note 28. – Tableau des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque filiale et participation dont la valeur excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication	Informations financières au 31/12/2011 (K€)			
	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part du capital détenue (%)	Résultats (bénéfices ou pertes du dernier exercice clos)
Filiales (détenues à + 50 %)	-			
Participations (détenues entre 10 et 50 %)	-			

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations	Filiales		Participations	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable des titres détenus				
Brute			164	
Nette			164	
Montant des prêts et avances accordés				
Montant des cautions et avals donnés				
Montant des dividendes encaissés			0	

Note 29. – Honoraires commissariat aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice, au titre des honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes, est de 84,566 €.
Cette somme est répartie à parts égales entre les cabinets Mazars et Cailliau Dedouit et Associés.
Aucune facturation au titre des conseils et prestations de services n'a été enregistrée au cours de l'exercice.

Note 30. – Postes du produit net bancaire

(En milliers d'euros.)	2010	2011
Intérêts et produits assimilés	31 517	34 545
Intérêts sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	716	1 653
Intérêts sur opérations avec la clientèle	30 801	32 855

Produits sur instruments financiers à terme		37
Intérêts et charges assimilées	13 439	15 387
Intérêts sur opérations de trésorerie et interbancaires	1 081	497
Charges sur opérations sur titres	4 470	10 054
Charges sur opérations avec la clientèle	38	28
Charges dettes subordonnées à durée indéterminée	265	354
Charges sur engagements de financement	253	480
Charges sur instruments de taux d'intérêt	7 331	3 974
Autres produits d'exploitation bancaire	6 527	5 018
Quote-part sur opérations d'exploitation non bancaire faites en commun	3 109	85
Autres produits accessoires	2 538	3 439
Réserve latente sur cb et loc.	879	1 495
Autres charges d'exploitation bancaire	2 568	312
Quote-part sur opérations d'exploitation non bancaires faites en commun	2 568	312
Réserve latente sur cb et loc.	0	0

Note 31. – Convention avec les parties liées

Aucune transaction d'un montant significatif n'a été conclue au cours de l'exercice.

IV. – Résultats financiers de la société au cours des cinq dernières années

	2007	2008	2009	2010	2011
I - Capital en fin d'exercice					
Capital social	36 416	36 416	36 416	36 416	36 416
Nombre d'actions émises	7 770 787	7 770 787	7 770 787	7 770 787	7 770 787
II - Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	61 185	56 779	48 524	45 870	45 581
Résultats avant impôts, amortissements, provisions et participation des salariés	8 431	8 013	6 499	5 260	5 795
Impôts sur les bénéfices	2 972	2 106	1 521	828	1 293
Participation des salariés due au titre de l'exercice	317	158	30	0	0
Résultat après impôts, amortissement et provisions	5 018	3 581	2 696	2 962	1 344
Résultat distribué	4 662	3 575	2 720	2 953	855
III - Résultats par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,74	0,72	0,63	1,19	0,57
Résultat après impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	0,65	0,46	0,35	0,38	0,17
Dividende attribué à chaque action	0,60	0,46	0,35	0,38	0,11
IV - Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice (1)	77	83	86	94	93
Montant de la masse salariale de l'exercice (1)	3 788	3 845	3 837	4 086	4 203
Montants versés au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 804	1 953	1 888	2 123	2 008

(1) Hors personnel intérimaire ou détaché.

V. – Affectation du résultat

L'Assemblée Générale, approuvant la proposition du Conseil d'administration, décide, après avoir constaté que le résultat de l'exercice 2011 consiste en un bénéfice de 1 343 912,95 €, d'affecter ledit résultat de la façon suivante :

Report à nouveau au 31/12/2011	13 400 186,92 €
Résultat 2011	1 343 912,95 €

Résultat distribuable	14 744 099,87 €
Dividendes distribués	-854 786,57 €
Report à nouveau après affectation du résultat	13 889 313,30 €

Après affectation, les capitaux propres « tier 1» s'élèvent à 49,7 millions d'euros.
Un dividende de 0,11 € par action sera mis en paiement le 2 juillet 2012.
Conformément à l'obligation d'information définie par l'Art. 243 bis du code général des impôts, il est précisé que le montant à distribuer de 0,11 € par action sera éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3 du code général des impôts.
Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte du fait que les dividendes par action, mis en distribution au titre des trois exercices précédents, ont été les suivants :

	2008	2009	2010
Nombre d'actions rémunérées	7 770 787	7 770 787	7 770 787
Revenu global par action	0,46 €	0,35 €	0,38 €
Dividende	0,46 €	0,35 €	0,38 €

VI. – Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

— le contrôle des comptes annuels de la Banque Solfea, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
— la justification de nos appréciations ;
— les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. – Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. – Justification des appréciations

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31 décembre 2011 ont été réalisées dans un environnement incertain, lié à la crise des finances publiques de certains pays de la zone Euro, qui est accompagnée d'une crise économique et d'une crise de liquidité, qui rend difficile l'appréhension des perspectives économiques. Ces conditions sont décrites dans la note 1 de l'annexe aux comptes annuels. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Estimations comptables

Le provisionnement des risques de crédit constitue un domaine d'estimation comptable significative dans toute activité bancaire. Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques de crédit inhérents à ses activités, tel que décrit dans la note 1 de l'annexe. Dans le cadre de notre appréciation de ces estimations, nous avons procédé à un examen du dispositif de contrôle relatif au suivi des risques de crédit, à l'appréciation des risques de non-recouvrement et à leur couverture par des provisions.
Dans le cadre de nos appréciations des estimations comptables et des règles et principes comptables suivis, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable de ces estimations.
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. – Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris et La Défense, le 2 avril 2012
Les commissaires aux comptes

Cailliau Dedouit et Associés — Mazars

Laurent Brun — Michel Barbet-Massin

VII. – Rapport de gestion

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège social : 49, avenue de l'Opéra – 75002 Paris.

1203914